



Brèves hebdomadaires du Service économique régional de Pékin

Retrouvez [ici](#) nos publications régulières
Abonnez-vous par [courriel](#)



SOMMAIRE

CHINE CONTINENTALE

CONJONCTURE ([ici](#))

Croissance : la Chine affiche une croissance annuelle de +2,3% en 2020, avec une accélération nette à +6,5% en g.a. au T4 2020

Production industrielle : croissance de la production industrielle de +2,8% sur l'année 2020, tirée par un fort rebond au T4 à +7,1% en g.a.

Ventes au détail : recul de -3,9% en 2020, malgré un rebond favorable au T4 à +4,6% en g.a.

Investissements en capital fixe : croissance positive à +2,9% en 2020

Immobilier : poursuite de l'investissement en construction, dans un contexte de poursuite de la hausse des prix sur le marché de l'immobilier ancien, notamment dans les principales villes

Chômage : stabilisation du taux de chômage urbain à 5,2% en décembre

BANQUE ET FINANCE ([ici](#))

Ouverture financière : la SAFE a alloué 9,02 Mds USD de nouveaux quotas QDII

Réglementation : la PBoC publie un projet de loi sur la supervision des activités des établissements de paiement non bancaires

Marché boursier : forte hausse du marché boursier chinois depuis début janvier, avec les flux de capitaux entrants massifs via le Stock Connect

ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE ([ici](#))

Relations US - Chine : les achats chinois de produits américains sont loin d'atteindre les objectifs fixés dans le phase-1 deal

Investissements : les IDE entrants en Chine ont atteint un niveau record en 2020

Relations US - Chine : l'administration de Trump révoque les licences des certains fournisseurs de Huawei, y compris Intel

Relations US - Chine : le gouvernement chinois sanctionne 28 anciens officiels de l'administration de Trump, dont Mike Pompeo

INDUSTRIE ET NUMERIQUE ([ici](#))

Automobile : le marché automobile chinois a reculé de 2 % en 2020 mais les perspectives sont positives

Matières premières : le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) dévoile des nouvelles réglementations sur les terres rares

Industrie du luxe : des ventes en forte augmentation pour l'année 2020 à cause de l'effondrement du tourisme international

Talents : enquête d'une commission du Parlement fédéral australien sur les recrutements de talents

Economie numérique : réapparition de Jack Ma

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS ([ici](#))

Climat : 17 entreprises de l'industrie pétrolière et chimique publient des engagements pour se conformer aux objectifs climatiques chinois

Energie : la NEA annonce une augmentation sans précédent des capacités renouvelables installées en 2020 ainsi qu'une consommation d'électricité en hausse de 3,1% par rapport à 2019

Aviation civile : la CAAC esquisse ses priorités et les enjeux globaux du 14^{ème} plan quinquennal

Transport aérien : nouveaux renforcements des conditions d'entrée en Chine pour les passagers internationaux

Aéronautique : éléments et chiffres clefs pour le secteur de l'aviation générale en Chine en 2020

ACTUALITES REGIONALES ([ici](#))

Shanghai : Annonce de la mise en place d'un plan d'action pour le pic d'émissions carbone

Sichuan : La consommation et les revenus des ménages ruraux ont bien résisté en 2020

HONG KONG ET MACAO ([ici](#))

Economie : recul de l'indice PMI à 43,5 en décembre et hausse du chômage à 6,6%

L'indice boursier HSI a atteint 29 993,47 le 20 janvier, proche du niveau psychologique de 30 000 atteint la dernière fois le 3 mai 2019

Vie des affaires : Elliot management annonce la fermeture de son bureau à Hong Kong ainsi que le groupe américain de prêt à porter VF Corporation.

IPO majeure attendue la semaine prochaine à la bourse de Hong Kong, 5 Mds USD pourraient être levés par la plateforme de vidéos en ligne Kuaishou Technology

Le gouvernement annonce des allègements de fiscalité pour le secteur de l'assurance

Secteur de l'immobilier au 4^{ème} trimestre 2020 toujours sous contrainte

TAIWAN ([ici](#))

IDE : les investissements étrangers à Taïwan ont diminué de 18,3 % en 2020

IAA : baisse des exportations agroalimentaires françaises vers Taïwan sur les 11 premiers mois 2020

Commerce bilatéral (biens) : des échanges au même niveau qu'en 2019 hors matériel de transport

Acer : le groupe taiwanais est restée la cinquième marque mondiale de PC en 2020

ASE : le bénéfice net atteint un record historique, en 2020, avec 968 M USD (+63,7 %)

TSMC : le groupe taïwanais devient, en janvier 2021, la 10ème capitalisation boursière mondiale

Véhicule électrique : 400 entreprises ont rejoint la plateforme MIH lancée par Foxconn

MONGOLIE ([ici](#))

Politique intérieure : démission collective du gouvernement d'Ukhnaa Khuresukh

Indice de Développement humain : la Mongolie classée 99^e sur 189 pays

Finances publiques : baisse de 13,4 % des recettes fiscales sur l'année 2020

Commerce extérieur : baisse du transport de fret en Mongolie, hausse des échanges transfrontaliers sino-mongols

CONJONCTURE

Croissance : la Chine affiche une croissance annuelle de +2,3% en 2020, avec une accélération nette à +6,5% en g.a. au T4 2020.

Le Bureau national des statistiques a publié le 18 janvier 2021 les chiffres préliminaires pour la croissance du PIB au quatrième trimestre 2020 (T4) ainsi que sur l'année. Au T4, la croissance s'accélère fortement, enregistrant un rebond à +6,5% en g.a.¹, dans la continuité des deux précédents trimestres (+3,2% au T2 et +4,9% au T3). Ce net redressement permet à la Chine d'enregistrer un taux de croissance annuel de son PIB de +2,3% (portant le PIB à 101 599 Mds RMB), au-delà des prévisions (autour de +2% pour 2020) et contre +6,0% en 2019. Même si la Chine sera probablement la seule économie du G20 à enregistrer un taux de croissance positif en 2020, ce chiffre constitue le plus faible taux de croissance depuis 1976, dernier exercice durant lequel le pays avait enregistré une contraction de son économie, de -1,6%.

Du côté de l'offre, en 2020, le secteur tertiaire enregistre la croissance la plus importante, à +3,0% (contre +6,9% en 2019). Le secteur secondaire et le secteur primaire rebondissent également à 2,6% et 2,1% respectivement (contre +5,7% et +3,1% en 2019). Du côté de la demande, les contributions à la croissance de l'investissement (formation brute de capital) et de la demande extérieure (exportations nettes de biens et services) sont positives, respectivement à 2,2 pts et 0,7 pts de PIB (contre +1,9 pts et 0,67 pts en 2019). La contribution de la consommation est négative à -0,5 pts, contre +3,53 pts en 2019.

Production industrielle : croissance de la production industrielle de +2,8% sur l'année 2020, tirée par un fort rebond au T4 à +7,1% en g.a.

En 2020, la croissance de la production industrielle (en valeur ajoutée) augmente de +2,8% (contre +5,7% en 2019). Cette croissance est tirée par le secteur manufacturier (+3,4%), pour lequel le sous-secteur des fabrications de hautes technologies est très dynamique à +7,1%, ainsi que le secteur de production et d'approvisionnement de l'énergie (+2%). On note par ailleurs le rebond de la production des entreprises d'Etat et des entreprises privées, qui s'élèvent respectivement à +2,2% et +3% en 2020.

Au T4, la croissance de la production industrielle (en valeur ajoutée) augmente de +7,1% en g.a. (contre +5,8% au T3), tirée par la poursuite du fort rebond en décembre, qui dépasse les prévisions de marché² (à +7,3% en g.a. contre +7% en novembre), rebond lui-même alimenté par la forte expansion des exportations. En décembre, cette amélioration est notamment imputable au rebond de l'industrie minière (+4,9% en g.a. contre +2% en novembre), combiné à la constance de l'industrie manufacturière (+7,7% en g.a., au même niveau qu'en novembre). En décembre, le rebond de la production des entreprises d'Etat et des entreprises privées est marqué, à +6,4% et +7% en g.a.

Ventes au détail : recul de -3,9% en 2020, malgré un rebond favorable au T4 à +4,6% en g.a.

Sur l'année 2020, les ventes au détail reculent fortement de -3,9% (contre -7,2% en g.a. au cours des trois premiers trimestres et alors qu'elles avaient progressé de +8% en 2019), avec une contraction

¹ Prévisions Bloomberg : +6,2% ; Prévisions Goldman Sachs : +6,8% ; Prévisions FMI : +1,9%

² Prévisions Bloomberg : +6,9% ; Prévisions Goldman Sachs : +7,2%

importante des ventes du secteur de la restauration à -16,6%. A noter que les ventes en ligne ont augmenté de +10,9% par rapport à 2019.

Au T4, les ventes au détail rebondissent cependant nettement à +4,6% en g.a. (contre +0,9% en g.a. au T3). En décembre, le rythme de croissance des ventes au détail ralentit à +4,6% en g.a. (contre +5% en g.a. en novembre), en particulier en liaison avec la croissance modérée des ventes automobiles (+6,4% en g.a. en décembre contre +11,8% en novembre), pour s'établir en-deçà des prévisions de marché³. Hors secteur automobile, les ventes au détail augmentent de 4,4% en décembre.

Investissements en capital fixe : croissance positive à +2,9% en 2020

Sur l'année 2020, la croissance des investissements bruts en capital fixe s'accélère à +2,9% (contre +0,8% en g.a. au cours des trois premiers trimestres de 2020 et +5,4% en 2019), tout en restant en-deçà des prévisions du marché⁴. La croissance est tirée par les investissements dans la production et l'approvisionnement en électricité et thermique (+17,6%) et les investissements en infrastructures (+0,9% en g.a.) ; qui neutralisent la baisse des investissements dans l'exploitation minière (-14,1% en g.a.) et dans le secteur manufacturier (-2,2% en g.a.). En 2020, les investissements publics croissent fortement de +5,3% alors que les investissements privés enregistrent une croissance de +1%. Cette croissance s'explique par l'orientation du plan de relance au profit des investissements, financés par les émissions massives de *Special Government Bonds* effectuées par les gouvernements locaux en 2020. En 2020, les investissements dans la santé et l'éducation ont augmenté respectivement de 29,9% et 12,3% en g.a.

En décembre, ils ralentissent fortement à +5,1% en g.a. (contre +9,4% en g.a. en novembre). Ce ralentissement s'explique par la décélération des investissements manufacturiers (+9,9% en g.a. contre +10,8% en g.a. en novembre), combinée à une stagnation des investissements en infrastructures (+7,1% en g.a.).

Immobilier : poursuite de l'investissement en construction, dans un contexte de poursuite de la hausse des prix sur le marché de l'immobilier ancien, notamment dans les principales villes

Les investissements immobiliers continuent leur reprise en décembre en enregistrant une croissance de +7,0% entre janvier et décembre contre +6,8% entre janvier et novembre. Les ventes immobilières en termes de superficie vendue et de chiffre d'affaires augmentent respectivement de +2,6% et de +8,7% entre janvier et décembre, contre +1,3% et +7,2% sur les onze premiers mois.

En décembre, les prix des logements anciens dans les principales villes chinoises (Pékin, Shanghai, Shenzhen et Canton) continuent de croître fortement (à +8,6% en g.a. contre +8,3% en novembre). Dans les 31 villes de rang 2, la progression des prix des logements anciens augmente légèrement à +2,2% en décembre. En revanche, dans les 35 villes de rang 3, la hausse des prix des logements anciens fléchit à +1,4% en décembre. On observe par ailleurs que le nombre de villes signalant une augmentation mensuelle des prix des logements anciens est en baisse (38 sur 70 en décembre contre 44 en novembre).

³ Prévisions Bloomberg : +5,5% ; Prévisions Goldman Sachs : +5,4%

⁴ Prévisions Bloomberg : +3,2% ; Prévisions Goldman Sachs : +3,2%

Chômage : stabilisation du taux de chômage urbain à 5,2% en décembre

En 2020, les nouveaux emplois créés ont atteint 11,86M (contre 13,5M en 2019), permettant de dépasser largement l'objectif de 9M fixé lors des *Lianghui* (atteint à 131,8%). En décembre, le taux de chômage urbain se stabilise à 5,2%, même niveau qu'en novembre et qu'à la même période en 2019. Le taux de chômage sur le segment des 25-59 ans s'élève à 4,7%, taux stable par rapport à l'année précédente. Selon le NBS, le nombre de travailleurs migrants s'élèverait à 285,6M, en baisse de 1,8% par rapport à 2019.

Nota Bene : ce chiffre de création de nouveaux emplois ne permet pas d'appréhender la situation réelle du marché du travail (déterminant de l'évolution de la consommation des ménages), compte tenu des nombreux emplois détruits dans les services, consécutivement à la pandémie. Pareillement, le taux de chômage urbain ne reflète pas parfaitement le marché du travail, n'intégrant pas les données relatives aux travailleurs migrants, variable d'ajustement du marché du travail, ainsi que le détail de certains segments, comme celui des jeunes diplômés.

Retour au sommaire ([ici](#))

BANQUE ET FINANCE

Ouverture financière : la SAFE a alloué 9,02 Mds USD de nouveaux quotas QDII

La *State Administration of Foreign Exchange* (SAFE) a alloué 9,02 Mds USD supplémentaires de quotas *Qualified Domestic Institutional Investor* (QDII) pour encourager davantage d'investissements à l'étranger. 90% des nouveaux quotas, soit 8,15 Mds USD, ont été accordés aux sociétés de fonds communs. Au 13 janvier, la Chine avait alloué au total depuis le lancement du programme 125,7 Mds USD de quotas QDII à 157 institutions financières. Le Conseil des affaires d'Etat a approuvé au total 180 Mds USD de quotas QDII, ce qui signifie qu'il reste encore 54,3 Mds USD de quotas en attente d'être distribués. Avec 500M USD de nouveaux quotas, *Harvest Fund Management* détient actuellement le plus de quotas QDII parmi les sociétés de fonds communs, soit au total 4,1 Mds USD.

Pour mémoire, le QDII est le plus ancien et le plus important programme lancé en 2006 afin de permettre aux institutions financières domestiques qualifiées d'investir sur les marchés financiers étrangers (dans les limites d'un quota). Les investisseurs QDII ne peuvent pas détenir plus de 10% des droits de vote d'une société via le programme et les institutions bancaires ne peuvent pas investir dans des institutions financières et/ou des produits disposant d'une notation inférieure à BBB. La dernière distribution de quotas de QDII avait été de 3,36 Mds USD à 18 institutions financières en septembre 2020, constituant ainsi la reprise des distributions de quotas QDII depuis un an et demi, compte tenu de la forte appréciation du RMB et de l'afflux continu de capitaux étrangers sur le continent chinois.

Réglementation : la PBoC publie un projet de loi sur la supervision des activités des établissements de paiement non bancaires

La PBoC a publié mercredi 20 janvier un projet de loi ouvert aux commentaires visant à instaurer de nouvelles réglementations sur les activités des établissements de paiement non bancaires. Ces derniers sont définis comme des entreprises ayant obtenu des licences de société de paiement et répondant à deux critères : (1) elles traitent des transactions financières et (2) elles mettent à disposition de leurs clients des portefeuilles électroniques. Selon la PBoC, ces nouvelles réglementations visent à assurer la stabilité du système financier, prévenir les risques systémiques, superviser les acteurs sur le marché des paiements en ligne, protéger les droits des parties prenantes et promouvoir le développement sain du marché des paiements, en plein essor.

Outre les exigences de conformité aux réglementations préexistantes contre le blanchiment d'argent et les activités de financement du terrorisme, les nouvelles réglementations précisent les exigences applicables aux actionnaires (âge, implications au sein d'autres entreprises, etc.), la structure du capital (montant minimum du capital social, répartition entre les actionnaires, etc.) et les mécanismes de gouvernance (cadre organisationnel, contrôles internes, plan de gestion des risques). Les établissements sont sommés d'avoir à disposition des informations suffisantes sur leur clients (identité, historique des transactions, motif de l'ouverture des comptes), ainsi que sur les transactions effectuées, afin d'éviter le développement d'activités illégales (blanchiment, fraude, jeux d'argent, etc.). Le texte insiste également sur la protection des données (collecte et/ou utilisation des données personnelles et confidentielles des clients).

Par ailleurs, les réglementations précisent les modalités de gestion pour l'ouverture, l'utilisation et la clôture des portefeuilles électroniques (compte de paiement électroniques), ainsi que pour la gestion des transactions en ligne (authentification, sécurité, traçabilité des transactions).

De plus, elles stipulent que conformément à la nouvelle réglementation, les établissements de paiement non bancaires ne doivent pas se livrer à des pratiques de concurrence déloyale et/ou entraver la libre concurrence sur le marché. Ainsi, la PBoC qualifie –pour la première fois- de monopole sur le marché des paiements en ligne :

- tout établissement détenant un tiers des parts de marché sur le marché des services de paiements électroniques ;
- deux établissements détenant 50% des parts de marché ;
- trois établissements détenant 75% des parts de marché.

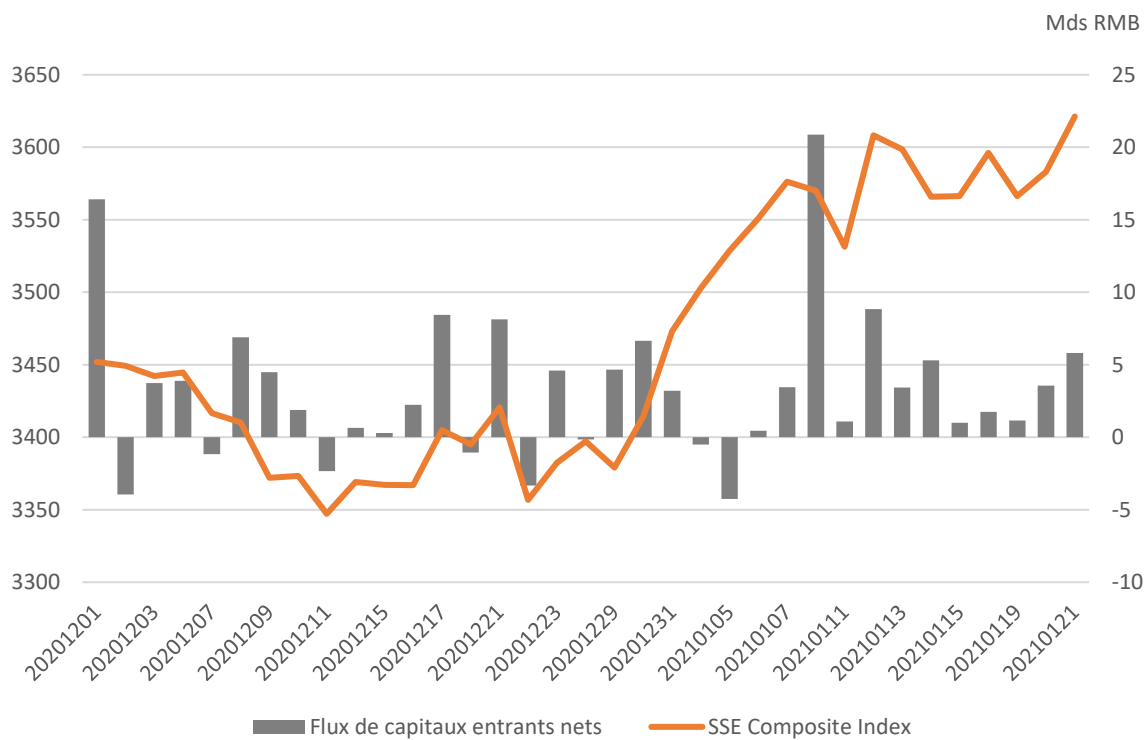
In fine, le texte stipule que les établissements devront se soumettre à l’approbation initiale, puis aux procédures de surveillance et aux investigations de l’agence de lutte contre les monopoles du Conseil des Affaires d’Etat (dont le nom n’est pas précisé) et de la PBoC. Cette dernière pourra prendre des mesures correctives en cas de violation de la Loi, si les établissements présentent des situations financières jugées très défavorables, ou si leurs activités entravent le bon fonctionnement du marché (sanctions allant de l’amende à la suspension de certaines activités voire au démantèlement des entreprises). La *Payment & Clearing Association of China* assurera le respect des réglementations en vigueur par les établissements concernés, sous la supervision globale de la PBoC. Les établissements devront également collaborer avec les régulateurs en cas d’enquête sur de potentielles activités frauduleuses de leurs clients.

Pour rappel, les premières législations de la PBoC sur les établissements de paiement non bancaires datent de juin 2010 (« *Mesures pour l’administration des services de paiement pour les institutions non bancaires* »), jetant les bases prudentielles du secteur des *fintech*. Depuis 2011, la PBoC a émis plus de 230 licences d’activité à des entreprises tierces fournissant des services de paiements, selon Caixin. A ce jour, le marché est dominé par Alipay (55% des parts de marchés) et WeChat Pay (38% des parts), d’après l’institut de recherche Analysys. L’entreprise publique *China UnionPay*, ayant lancé son service de paiements QuickPass en 2017, demeure quant à elle un acteur mineur.

La publication de ces nouvelles mesures marque une étape supplémentaire dans le processus de supervision et contrôle du secteur des *fintechs* et de la lutte contre les monopoles, visant les géants de l’internet chinois. En particulier, l’objectif de « réduction des monopoles de marché et de prévention de l’expansion désordonnée du capital » a été inscrit comme l’une des huit priorités du gouvernement pour 2021, lors de la Conférence Centrale sur le Travail Economique en décembre. L’objectif de régulation et de supervision de l’industrie des *fintechs* est quant à lui précisé à plusieurs reprises dans les dix priorités de la PBoC pour l’année 2021.

Marché boursier : forte hausse du marché boursier chinois depuis début janvier, avec les flux de capitaux entrants massifs via le *Stock Connect*

Le marché boursier chinois a démarré vigoureusement cette année, l’indice de référence SSE Composite Index a augmenté de 2,2% le 12 janvier, clôturant à 3621 le 21 janvier, atteignant un niveau record depuis cinq ans : la hausse a été de +6,1% depuis le début de l’année (les autres indices, tels le CSI300 progressant de +10,4% ; le ChiNext et le STAR Market de +19,6% et 10,6% respectivement). Les entrées nettes via les programmes de *Stock Connect* de Shanghai et de Shenzhen ont atteint un niveau record de 20,9 Mds RMB le 8 janvier et ont atteint 89 Mds RMB depuis cette année, principalement liés à des achats dans les secteurs des banques et des assurances.



Retour au sommaire ([ici](#))

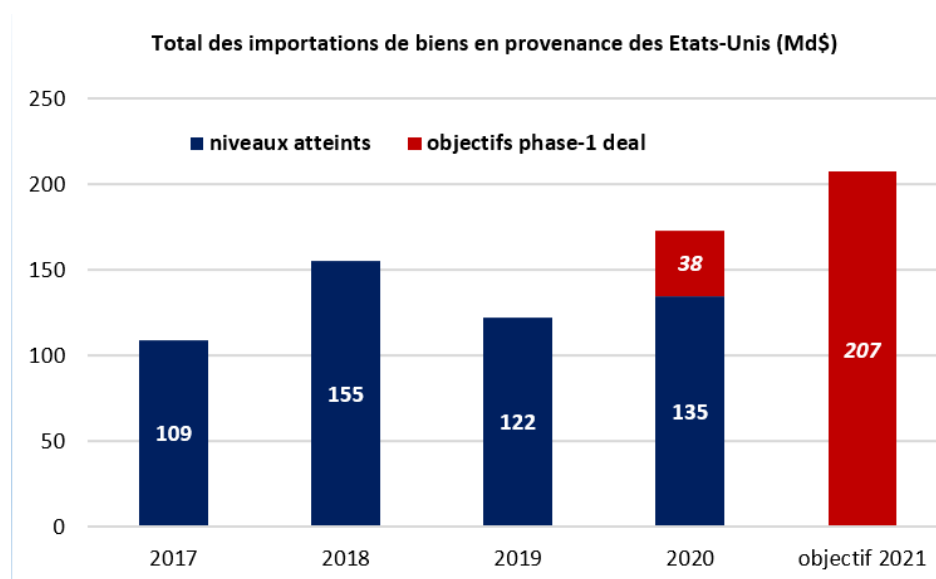
ECHANGES ET POLITIQUE COMMERCIALE

Relations Chine-US : les achats chinois de produits américains sont loin d'atteindre les objectifs fixés dans le phase-1 deal

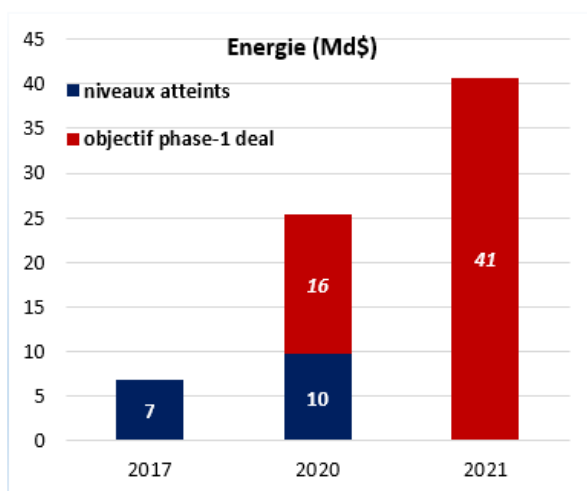
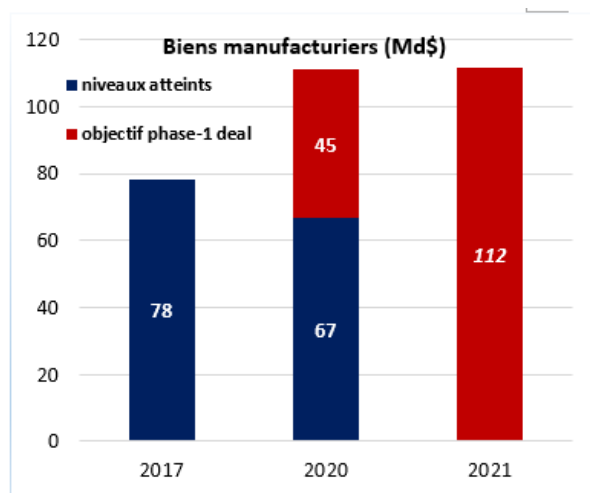
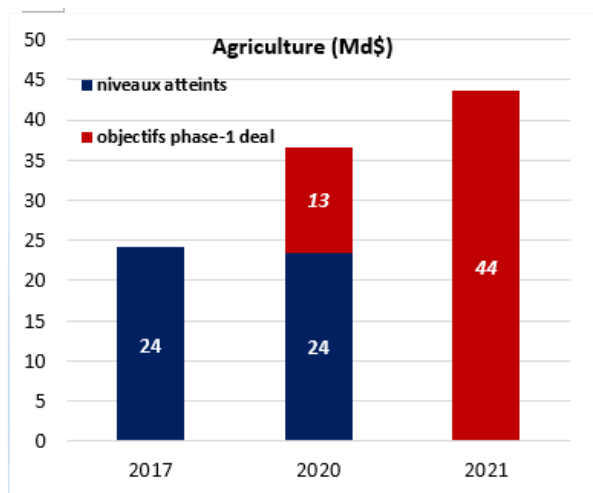
Selon les données publiées par les douanes chinoises pour l'année 2020, les importations de provenance des Etats-Unis ont augmenté de 10,4 % à 135,0 Mds USD (tandis que les importations totales de la Chine ont baissé de 1,1 % ; [voir brèves de la semaine du 11 janvier](#)). Les achats chinois de produits américains tombent cependant bien en dessous de l'augmentation prévue par le [phase-1 deal](#) signé entre les Etats-Unis et la Chine le 15 janvier 2020, qui prévoyait une hausse de 200 Mds USD en 2020 et 2021 par rapport au niveau pré-guerre commerciale. Ces engagements, qui s'apparentaient à la mise en place d'un commerce administré contraire aux principes de l'Organisation mondiale du commerce, étaient déjà jugés irréalistes avant même que la pandémie pénalise fortement les flux commerciaux.

Selon les engagements pris par la Chine dans l'accord, l'augmentation totale des importations chinoises de biens et services américains (par rapport au niveau de 2017, pré-guerre commerciale) devaient être de 77 Mds USD en 2020 et de 123 Mds USD en 2021, soit 200 Mds USD d'importations supplémentaires sur deux ans. Les engagements chinois d'importations sont déclinés dans l'accord en 4 grandes catégories sectorielles d'importations : (i) agriculture : +12,5 Mds USD en 2020 (par rapport à 2017) et +19,5 Mds USD en 2021 ; (ii) biens manufacturiers : +32,9 Mds USD en 2020 et +44,8 Mds USD en 2021 ; (iii) énergie : +18,5 Mds USD en 2020 et +33,9 Mds USD en 2021 ; (iv) services : +12,8 Mds USD en 2020 et +25,1 Mds USD en 2021.

Joe Biden a annoncé qu'il ne reviendrait pas, du moins dans l'immédiat, sur les termes de l'accord signé par son prédécesseur ; une baisse des droits de douane n'est pas non plus à l'ordre du jour (entre 2017 et 2019, les Etats-Unis ont imposé des droits de douane additionnels sur environ 370 Mds USD d'importations de biens chinois). Le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi a récemment réaffirmé l'engagement de Pékin dans l'accord de phase 1. Malgré le retard dans les engagements d'achats, l'*US – China Business Council* considère quant à lui que l'accord reste une réussite en matière de levée des barrières chinoises qui empêchaient la mise en place de conditions équitables entre entreprises chinoises et américaines.



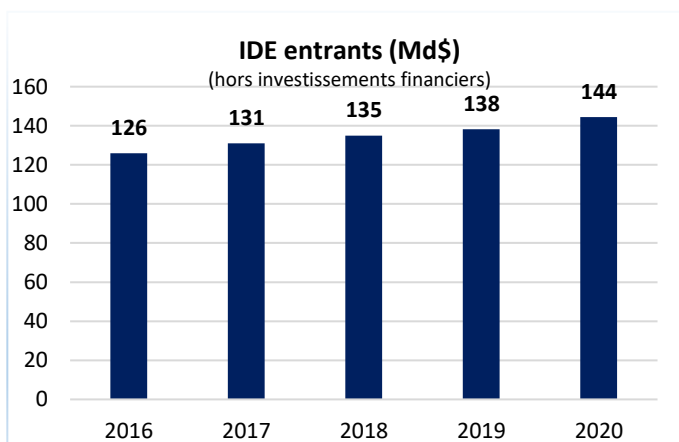
Source : douanes chinoises, USTR



Investissements : Les IDE entrants en Chine ont atteint un niveau record en 2020

Selon un [communiqué](#) du ministère du Commerce (MofCom), les IDE entrants, hors investissements financiers, ont atteint un niveau record en 2020 malgré le contexte pandémie : + 4,5 % par rapport à 2019 à 144,4 Mds USD, soit la 4^e augmentation consécutive. Sur le seul mois de décembre, les investissements entrants ont atteint 14,9 Mds USD (+8,4 % en g.a.).

Le MofCom met en avant l'augmentation des investissements étrangers dans le secteur des services (+13,9 % en yuan), dans les industries de haute technologie (+11,4 %) et les services de haute technologie (+28,5 %). Les investissements en provenance des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne ont augmenté respectivement de 47,6 % et 30,7 % ; ceux en provenance des pays de l'ASEAN ont quant à eux été stables (+0,7 %). Le détail de la répartition des données n'a pas encore été publié.



Relations Chine-US : l'administration Trump révoque les licences des certains fournisseurs de Huawei, y compris Intel

Selon [Reuters](#), l'administration Trump a notifié certains fournisseurs de Huawei, dont le fabricant de semi-conducteurs Intel, que certaines licences d'exportation des technologies vers l'entreprise chinoise seront révoquées. La majorité des 150 demandes en attente de la part des fournisseurs de Huawei, atteignant un montant de 120 Mds USD seront également rejetées.

Le *Bureau of Industry and Security (BIS)* du département du Commerce (DoC) a ajouté Huawei à la liste des entités qui en mai 2019, obligeant ses fournisseurs à demander une licence auprès du DoC pour continuer à exporter vers Huawei des biens et technologies d'origine américaine ou dont le « contenu » américain est supérieur à 25 % du bien.

[Le ministère chinois des Affaires étrangères a accusé](#) l'administration sortante américaine de « brûler tous les ponts » et de mettre en place des obstacles pour la nouvelle administration.

Relations Chine - US : le gouvernement chinois sanctionne 28 anciens officiels de l'administration de Trump, dont Mike Pompeo

Le 20 janvier, jour de l'inauguration du nouveau président américain Joe Biden, le ministère chinois des Affaires étrangères a annoncé la mise en place de [sanctions](#) sur 28 anciens officiels de l'administration Trump pour avoir « envisagé, promu, et exécuté une série des actions folles ayant gravement ingéré dans les affaires intérieures et atteint les intérêts de la Chine, offensé le peuple chinois, et sévèrement perturbé la relation sino-américaine ».

Dix personnes sanctionnées ont été nommées, y compris l'ancien secrétaire d'Etat Michael R. Pompeo, qui a notamment, la veille de son départ, qualifié de [génocide](#) le traitement de la population ouïgoure au Xinjiang ; ainsi que Peter Navarro, Robert O'Brien, David Stilwell, Matthew Pottinger, Alex Azar, Keith Krach, Kelly Craft, John Bolton et Stephen Bannon.

Selon le communiqué du ministère, il est désormais interdit à ces personnes et aux membres de leurs familles immédiates de voyager en Chine (y compris Hong Kong et Macao) ; ces personnes et les entreprises et institutions qui leur sont associées sont également interdites d'entretenir des affaires commerciales avec la Chine.

Retour au sommaire ([ici](#))

INDUSTRIE ET NUMERIQUE

Automobile : le marché automobile chinois a reculé de 2 % en 2020 mais les perspectives sont positives

La *China Association of Automobile Manufacturers* (CAAM) [a annoncé](#) que la Chine avait produit 25,2 M de véhicules en 2020 (-2 %) tandis que les ventes ont reculé à 25,3 M d'unités (-1,9 %). Ce recul est particulièrement marqué pour les véhicules particuliers (-6 % de ventes) et les véhicules de transports publics, tels que les bus et autocars (-4 %). A l'inverse, le marché des véhicules de fret (camions et camionnettes) a été [particulièrement dynamique](#) (+23 %), porté par la relance des projets en infrastructure et l'imposition des nouveaux standards d'émission China VI.

Les ventes de véhicules à énergies nouvelles (VEN) ont également progressé en 2020 : 1,4 M de véhicules ont été vendus, soit une croissance de 10,9 % par rapport à 2019. Selon le *Center of Automotive Management*, la Chine conserverait donc sa place de premier marché mondial des VEN malgré le dynamisme du [secteur en Europe](#). Ce chiffre cache néanmoins une tendance inverse à celle des véhicules à moteurs thermiques : tandis que les ventes de véhicules personnels ont augmenté de 14,6 %, le marché des VEN commerciaux a connu une contraction de 17,2 %.

La baisse des ventes de véhicules particuliers en 2020 s'explique surtout par la crise du covid-19, qui a dans un premier temps ralenti la production, puis impacté la demande au premier semestre 2020 en Chine. Depuis l'été néanmoins, une reprise « en V » semble s'être installée dans la durée, grâce notamment à des mesures de soutien à la consommation présentées par différents gouvernements locaux. En décembre, les ventes de véhicules personnels étaient ainsi en augmentation de 7,2 %, tirées notamment par le segment des SUV (47 % des ventes, +8 % en g.a). La CAAM anticipe une augmentation de 4 % pour l'ensemble du marché automobile chinois en 2021, ce qui permettrait de dépasser la barre des 26 M de véhicules et de renouer avec la croissance après trois années consécutives de recul.

Matières premières : le ministère de l'Industrie et des Technologies de l'Information (MIIT) dévoile des nouvelles réglementations sur les terres rares

Le 15 janvier, le MIIT a annoncé renforcer les réglementations sur l'industrie des terres rares, à la fois sur l'exploitation minière et les exportations. Le projet de loi dévoilant ces réglementations s'appliquerait à l'ensemble de la chaîne industrielle.

Le projet de loi oblige les entreprises à se conformer aux réglementations d'exportation et d'importation liées aux terres rares, ce qui, [selon Nikkei Asia](#), impliquerait que la loi sur le contrôle des exportations de décembre dernier (qui renforce le contrôle de l'Etat sur le flux de matériaux « stratégiques ») s'appliquerait à l'industrie des terres rares. Le projet réitère par ailleurs que les terres rares constituent des « ressources stratégiques », et que les réserves étatiques de terres rares doivent être maintenues. Par ailleurs, ces nouvelles réglementations prévoient de lutter contre l'extraction, l'exploitation puis les ventes illégales de terres rares, notamment en instaurant un système de traçage.

Les terres rares sont un groupe de 17 métaux. Leurs propriétés physiques en font des éléments essentiels aux industries de l'électronique, de l'électromagnétique, des énergies nouvelles (moteurs de véhicules électriques par exemple), du raffinage de pétrole, etc. Grâce à plusieurs dispositifs de soutien indirect et une stratégie de protection de son marché, la Chine a acquis, au début des années

2000, un quasi-monopole sur l'exploitation de terres rares. Ainsi, elle [assure](#) depuis la fin des années 1990 l'approvisionnement d'environ 90% de la demande mondiale (et 80% de la demande américaine).

La Chine possède donc un instrument de rétorsion notamment dans un contexte de tensions commerciales sino-américaines ([cf. note du SER de Pékin](#)). En 2010 déjà, la Chine avait utilisé des mesures similaires en restreignant les exportations de terres rares à destination du Japon à cause d'un différend maritime opposant les deux pays. Conscient de cette vulnérabilité, le gouvernement américain a décidé de [renforcer](#) ses capacités de production et de raffinage afin de mieux contrôler la chaîne de valeur. La Commission Européenne a, de son côté, [présenté](#) en septembre 2020 son « Plan d'action sur les matériaux critiques » dont l'un des principaux objectifs est de « réduire la dépendance aux pays tiers », en particulier la Chine.

Le projet de loi, qui actuellement fait l'objet d'un [appel à commentaires](#), sera probablement adopté au cours de l'année 2021.

Industrie du luxe : des ventes en forte augmentation pour l'année 2020 à cause de l'effondrement du tourisme international

En 2020, les dépenses pour les produits de luxe se sont élevées à 346 Mds CNY (44 Mds EUR), soit une augmentation de 48% en g.a. La part de la Chine dans le marché mondial du luxe s'est ainsi élevée à 20% en 2020 : en tête des ventes, figurent les produits en cuir et les bijoux (+70%), le prêt-à-porter (+40%), les montres (+20%). De même, les ventes de véhicules de luxe durant les 11 premiers mois de 2020 ont atteint 3 M de véhicules (+9,3% en g.a.).

Cette forte augmentation des ventes de produits de luxe s'explique en grande partie par les restrictions imposées aux voyages vers l'étranger. Avant la pandémie, de nombreux voyageurs avaient pour habitude d'acheter à l'étranger certains produits (cosmétiques, maroquinerie, textile...) de grandes marques pour y bénéficier de prix avantageux. Une fois revenus en Chine, une pratique courante (代购) consistait pour certains de ces acheteurs à revendre ces produits, notamment via des plateformes de e-commerce.

Dans ce contexte, la zone de *duty free* à Hainan (30 Mds CNY- 3,8 Mds EUR - de ventes [attendues](#) pour l'année 2020) permet aux consommateurs chinois de bénéficier de prix préférentiels sans sortir des frontières nationales. Si ce projet pourrait [bénéficier](#) à de nombreuses marques occidentales, certains consommateurs pourraient y voir une alternative aux voyages internationaux. Une telle tendance pourrait, à terme, impacter l'attractivité de villes comme Paris en tant que destinations touristiques. En 2018, les touristes originaires de Chine [ont dépensé](#) 265 M EUR dans l'agglomération parisienne.

Talents : enquête d'une commission du Parlement fédéral australien sur les recrutements de talents

La commission de sécurité et de renseignement du parlement fédéral australien mène actuellement une enquête sur les ingérences étrangères dans les universités australiennes, et notamment sur le rôle des programmes de recrutement de talents menés coordonnés par différentes institutions. Le gouvernement australien observe notamment des programmes tels que « [1 000 talents](#) », qui pourraient faciliter le vol de propriété intellectuelle. Ce type de programme accorde aux chercheurs

des financements, et leur donne la possibilité de commercialiser leur travail, en échange d'accès à leurs recherches.

Ainsi, [dans le cadre de l'enquête parlementaire](#), certains observateurs ont identifié 59 cas de chercheurs et personnels académiques ayant bénéficié de bourses de l'*Australian Research Council* tout en travaillant en Chine – et ce malgré l'obligation de déclarations de conflits d'intérêts figurant dans les conditions d'attribution de bourses. En tout, plus de 300 personnes auraient été recrutés via ces programmes au cours de la dernière décennie, ce qui aurait entraîné une fraude estimée à 280 M AUS (178 M EUR) en matière de bourses au cours des 20 dernières années.

Le recrutement de talents de très haut niveau est une priorité de la montée en gamme industrielle de la Chine. Souvent qualifiée de « techno-nationaliste », la stratégie de montée en gamme technologique vise à faire de la Chine un leader mondial dans un certain nombre de technologies de ruptures (IA, calcul quantique, etc.). Dans ce cadre, le recrutement de « talents » étrangers de haut niveau est une priorité. Les principales organisations scientifiques et collectivités locales chinoises ont ainsi lancé de nombreux programmes de recrutements, qui accordent notamment aux lauréats des rétributions financières importantes.

La commission australienne rapportera ensuite les résultats de son enquête auprès du ministre de l'Intérieur en juillet prochain.

Economie numérique : réapparition de Jack Ma

Le fondateur d'Alibaba, dont la dernière apparition datait du 24 octobre, est réapparu publiquement ce 20 janvier à l'occasion d'un entretien avec des enseignants par visioconférence. L'action d'Alibaba a augmenté de 8,52% à la Bourse de Hong Kong.

Retour au sommaire ([ici](#))

DEVELOPPEMENT DURABLE, ENERGIE ET TRANSPORTS

Climat: 17 entreprises de l'industrie pétrolière et chimique publient des engagements pour se conformer aux objectifs climatiques chinois

Le 15 janvier, dix-sept entreprises chinoises et plusieurs parcs industriels des secteurs du pétrole, du gaz et de la chimie ont publié conjointement une [déclaration](#) sur le pic des émissions et l'atteinte de la neutralité carbone. Parmi les signataires, on retrouve les géants du secteur comme China National Petroleum Corporation (CNPC, dont la partie cotée en bourse est PetroChina), China National Offshore Oil Corp (CNOOC) ou encore China Petroleum and Chemical Corporation (Sinopec). Ceux-ci déclarent soutenir fermement les objectifs climatiques annoncés par Xi Jinping aux horizons 2030 et 2060, et présentent six engagements :

- (i) promouvoir une structure énergétique propre et bas carbone en accélérant le développement du gaz naturel, de l'hydrogène et des énergies renouvelables ;
- (ii) améliorer l'efficacité énergétique des processus et éliminer les capacités de production obsolètes ;
- (iii) réduire l'empreinte carbone des produits, ainsi que les émissions associées en amont et en aval de la chaîne industrielle ;
- (iv) accélérer le déploiement des technologies de capture et de stockage du carbone ainsi que les puits de carbone ;
- (v) soutenir la recherche et l'innovation vers une nouvelle génération de procédés et d'énergies fossiles « propres » ;
- (vi) augmenter la part des investissements verts et participer activement à la construction du marché national du carbone.

Les engagements ne présentent cependant pas d'objectifs chiffrés.

Le même jour, CNOOC a [annoncé](#) le lancement d'un groupe de travail pour mettre en place une feuille de route vers la neutralité carbone du groupe, déclarant vouloir se concentrer sur les nouvelles énergies et l'amélioration de la capacité d'approvisionnement en gaz naturel pendant la période du 14^{ème} plan quinquennal (2021-2025).

Pour rappel, l'entreprise PetroChina s'était déjà engagée l'année dernière à atteindre des émissions proches de zéro d'ici 2050, et State Power Investment Corp (SPIC- l'un des cinq plus gros producteurs d'électricité du pays) avait quant à elle annoncé en décembre vouloir atteindre son pic d'émissions d'ici 2023 (cf. [Brèves du SER de Pékin, semaine du 14 décembre](#)). Celle-ci s'est fixé l'objectif de 220 GW de capacités de production d'ici 2025, dont 60% issus d'énergie renouvelable et nucléaire (contre 56% actuellement d'après les chiffres avancés).

Energie : la NEA annonce une augmentation sans précédent des capacités renouvelables installées en 2020 ainsi qu'une consommation d'électricité en hausse de 3,1% par rapport à 2019

Le 19 janvier, l'Administration Nationale de l'Energie (NEA) a [communiqué](#) les données relatives à la consommation d'électricité pour l'ensemble de l'année 2020 : d'après les chiffres publiés, celle-ci a atteint 7 511 TWh, soit une hausse de 3,1% par rapport à 2019. La hausse la plus importante concerne le secteur de l'industrie, dont la consommation a augmenté de 10,2%, reflétant la reprise exceptionnelle de l'activité industrielle post-pandémie.

Concernant les nouvelles capacités de production d'énergie renouvelable, la NEA a annoncé 72 GW de capacité éolienne installée supplémentaire en 2020 (soit le double du précédent record), 48 GW de solaire et 13 GW d'hydraulique. Au vu des données publiées par le China Electricity Council pour la période de janvier à novembre 2020, les nouveaux chiffres annoncés par la NEA font état de plus de 47 GW d'éolien et 23 GW installés rien que pour le mois de décembre (à titre de comparaison, la puissance totale du parc de production électrique français est d'environ 135 GW, toute source d'énergie confondue). Les chiffres énoncés sont si élevés que certains analystes se sont demandés si la NEA n'avaient pas modifié sa méthode de calcul des nouvelles capacités. Une autre [explication](#) avancée serait que la date butoir pour les subventions à l'éolien *onshore* et le photovoltaïque étant fixée au 31 décembre 2020 et au vu du retard accumulé par certains projets en raison de la pandémie, le gouvernement a peut-être autorisé des installations partiellement achevées à compter leur capacité totale.

Ces nouvelles capacités ajoutées en 2020 porteraient ainsi le parc éolien chinois à 280 GW et à 250 GW pour le solaire, parmi un parc de production total d'une puissance d'environ [2 200 GW](#).

Aviation civile : la CAAC esquisse ses priorités et les enjeux globaux du 14^{ème} plan quinquennal

Les hauts-dirigeants de l'Administration de l'Aviation civile de Chine (CAAC) se sont réunis le 12 janvier dernier pour la [Conférence de travail nationale de l'aviation civile de 2021](#). Les cadres ont commencé par tirer un bilan de la période du 13^{ème} plan quinquennal (2016-2020), en se félicitant notamment de la performance de plus de 10 années consécutives sans accidents majeurs de sécurité. Pendant le 13^{ème} plan, l'investissement total dans la construction d'infrastructures s'est élevé à 460,8 Mds CNY (59 Mds EUR) et le nombre d'aéroports civils certifiés s'est établi à 241 (dont 39 aéroports avec plus de 10 M de passagers par an). De 2016 à 2019, le taux de croissance annuel moyen est évalué à +11% pour le chiffre d'affaires des compagnies, à +10,7% pour le transport de passagers, et à +4,6% pour le fret aérien. Fin 2020, 523 600 drones étaient immatriculés en Chine. Malgré l'épidémie de COVID-19, la Chine a compté sur 420 millions de passagers aériens en 2020 (-37% par rapport à 2019), le pays conservant sa place de second marché mondial pour la 15^{ème} année consécutive.

[Dans ses diverses déclarations](#), M. FENG Zhenglin, administrateur de la CAAC, se dit "*convaincu que l'impact de l'épidémie [de COVID-19] sur le transport aérien chinois et la performance économique des compagnies sera temporaire*". A court-terme, la prévention et le contrôle sur l'épidémie reste la priorité de la CAAC, notamment à l'aube de la fête du Printemps. Les années 2021 et 2022 seront des années de stabilisation, au cours desquels la CAAC assurera un pilotage fin du secteur (notamment via l'octroi de subventions à l'industrie, des réductions ou exemptions fiscales aux compagnies, des garanties de crédits etc.), dans le but d'aider les compagnies aériennes à retrouver au moins 80% de leur chiffre d'affaire, 90% du volume de passager et 100% du volume de fret, par rapport aux indicateurs de l'année 2019. Deux secteurs devraient faire l'objet de soutiens ciblés : les liaisons entre les villes secondaires (de 2nd, 3^{ème} et 4^{ème} rangs) et la [construction d'un meilleur écosystème de fret aérien](#). Le dirigeant de la CAAC se dit confiant pour trois dernières années du plan, 2023-2025, qui marqueront selon lui une nouvelle période de croissance et d'expansion. Le plan sectoriel de l'aviation civile pour le 14^{ème} plan quinquennal doit être finalisé début mars, afin d'être adopté lors des sessions parlementaires.

Un comité d'experts auditionné par les dirigeants de la CAAC a apporté également [sa contribution](#) aux enjeux du 14^{ème} plan quinquennal. De manière liminaire, les prévisions restaient difficiles compte-tenu de tensions géopolitiques à l'évolution erratique et d'un environnement macro-économique incertain. Les experts soulignent les effets de corrélation positive entre croissance du PIB et développement du

transport aérien. Dans les cinq prochaines années, le transport aérien international devrait toutefois continuer de souffrir de manière significative, tandis qu'à contrario, le marché intérieur chinois prendra une importance stratégique. Le taux d'utilisation des gros-porteurs par les compagnies aériennes devraient s'éroder, conséquence de perspectives de reprise estimée lointaine pour le trafic international. Le redéploiement de ces appareils sur le marché intérieur n'est pas souhaitable en ce qu'il pourrait créer un « choc d'offre » de capacités, pour une demande encore à recouvrer ou en cours de reconfiguration (avec de nouvelles politiques de voyages pour les communautés d'affaires, la multiplication des téléconférences, etc.). En outre, la pression concurrentielle des lignes de trains à grande vitesse sur les lignes aériennes intérieures va s'accroître, particulièrement sur les liaisons de moins de 800 km (les routes Zhengzhou-Xi'an ou Xi'an-Chengdu sont cités comme illustratives de cet effet d'éviction). Toutefois, le secteur pourrait s'adosser à de potentiels gisements de croissance selon les experts, que constituent notamment le développement de nouvelles routes sur des faisceaux secondaires, portées par un soutien public des provinces et des villes dans leur volonté d'accroître leur connectivité aérienne. La consolidation de la demande de services aériens pourrait compter sur l'émergence d'une nouvelle classe de passagers (nés dans les années 1980 et 90) avec un pouvoir d'achat grandissant. De nouveaux services pour l'aviation civile, dans lequel s'implique les géants du numérique tels que Alibaba (Fliggy, Alibaba Cloud), Tencent (Airport Mini Program, Tencent Cloud Platform) ou encore Huawei (Smart Airport Solutions, Huawei Cloud Platform), pourraient être source de recettes nouvelles, de même que la diversification du modèle économique des compagnies aériennes, pour proposer aux passagers d'autres services que le seul transport aérien (divertissements, etc.).

Transport aérien : nouveaux renforcements des conditions d'entrée en Chine pour les passagers internationaux

Alors que plusieurs foyers de contamination au COVID-19 sont progressivement découverts en Chine, plusieurs districts ou municipalités devenant « zones à risques » modérés ou élevés (ce qui induit des complications multiples pour la circulation à l'intérieur du territoire chinois), les autorités du Guangdong annonçaient, le 20 janvier, la mise en place d'un dispositif [de déroutement des passagers des vols internationaux à destination de Canton et Shenzhen](#). Les voyageurs entrants par ces points devront observer une quarantaine préalable d'une durée de 21 jours dans l'une des huit villes escales sanitaires désignées : soit Foshan, Qingyuan, Jiangmen et Zhaoqing, pour les arrivants à Canton Baiyun ; Dongguan, Huizhou, Shanwei ou Zhongshan pour les passagers à destination de Shenzhen Bao'an.

Cette décision rappelle la politique de déroutement mis en place en mars dernier pour les vols internationaux à destination de Pékin, toujours en vigueur pour toutes les compagnies étrangères, encore aujourd'hui non autorisées à desservir en direct la capitale chinoise. C'est le cas notamment d'Air France, qui a rouvert en août dernier un service hebdomadaire entre Paris et Pékin, via Tianjin. Parmi d'autres nombreuses compagnies sanctionnées, la compagnie française s'est vue notifiée le 21 janvier par l'Administration de l'Aviation Civile de Chine (CAAC) d'une [suspension de cette opération pour deux semaines consécutives](#), à compter du 25 janvier, au motif que 5 passagers du vol AF202 Paris-Tianjin datant du 8 janvier 2020 ont été diagnostiqués positifs au COVID-19 à leur arrivée sur le territoire chinois (ou lors de leur quarantaine). Cette décision procède de l'application par la CAAC des dispositions de la politique « 5-1 » de réduction des vols internationaux, en vigueur depuis mars 2020 mais qui demeure très controversée (Voir [Brèves du SER de Pékin, semaine du 4 janvier](#)).

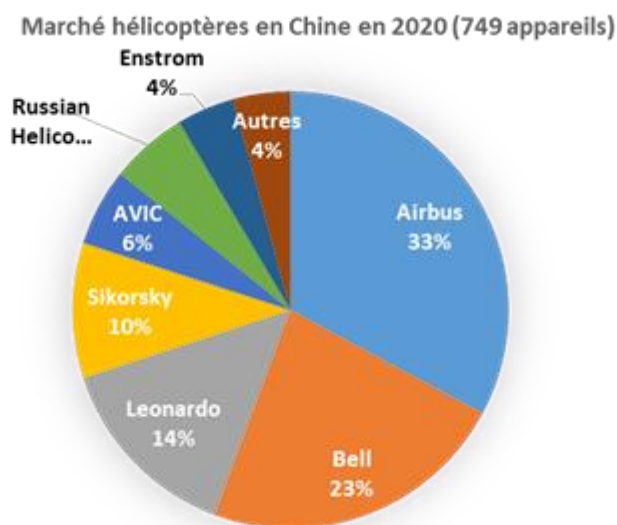
En outre, les autorités municipales de Pékin ont communiqué le 19 janvier sur la mise en œuvre de nouvelles conditions pour l'accès à la capitale depuis un vol en provenance de l'étranger, portant les

mesures de prévention sanitaire à [une durée de 28 jours](#) (quarantaine centralisée et auto-confinement). Pour rappel, la CAAC a par ailleurs suspendu depuis fin décembre toutes liaisons aériennes entre la Chine et le Royaume-Uni, [décision à effet sine die depuis le 10 janvier](#).

Aéronautique : éléments et chiffres clefs pour le secteur de l'aviation générale en Chine en 2020

Le cabinet Asian Sky, basé à Hong Kong, a publié son [rapport annuel sur l'aviation générale en Chine](#). En août 2020, on dénombre 2930 appareils immatriculés de cette catégorie, soit une progression de +6% par rapport à 2019 (mais le taux de croissance est en déclin depuis 2017), constitué pour les trois principales par 50% d'avions (1472 appareils, turbopropulseurs ou moteurs à pistons), 37% d'hélicoptères (1070) et 11% de jets d'affaires (326). A fin décembre 2020, on dénombre 523 opérateurs d'aviation générale en Chine, les principaux centres étant Pékin (47 opérateurs), Canton (46), et les provinces du Shandong (36) et du Jiangsu (35). Ce n'est qu'en 2019, avec 246 aéroports d'aviation générale certifiés en Chine que le secteur dépassait le nombre d'aéroport commerciaux ; fin septembre 2020, il existait 313 aéroports d'aviation générale (+27%), la province du Heilongjiang étant la plus fournie (88), suivi par le Jiangsu (23) et Canton (20).

S'agissant du segment des hélicoptères, en retirant les appareils avec moteurs à pistons de Robinson, Asian Sky constate que Airbus est le leader en Chine en 2020, avec un tiers du marché de près de 750 appareils (le H125 demeurant le *best seller*). Safran Helicopter Engines est, par ailleurs, le leader de la fourniture de moteurs à turbines.



Source : Asian Sky, China GA Report 2020

Les autorités chinoises ont publié plusieurs documents et règlements en 2020, dont les plus marquants récemment sont les [Mesures provisoires pour la gestion du transport de courte distance en aviation générale](#) par l'Administration de l'Aviation Civile de Chine (CAAC) en septembre, réformant un certain nombre de procédures, ou la [Décision portant annulation ou décentralisation d'un certain nombre de licences administratives](#) du Conseil des affaires d'Etat (22 septembre), simplifiant notamment les immatriculations pour les appareils d'aviation générale. En octobre dernier, la CAAC publiait un projet de [Règlement pour la gestion des aéroports](#) et annonçait les montants de subventions publiques pour 2021 : [220 compagnies d'aviation générale](#) recevront un total de 503,75 M CNY (64,3 M EUR) d'aides publiques (voir [Brèves du SER de Pékin, semaine du 26 octobre 2020](#)). Enfin, début novembre, la CAAC confirmait la désignation de treize terrains d'expérimentation pour l'élaboration, avec l'industrie

chinoise des drones, de nouvelles normes et standards (voir [Brèves du SER de Pékin, semaine du 9 novembre 2020](#)).

Les projets d'avions électriques à décollage et atterrissage verticaux (eVTOL) et de systèmes de mobilité aérienne urbaine (UAM) ont connu de nouvelles avancées en Chine en 2020. On peut notamment citer le [Terrafugia TF-2A](#) du constructeur automobile Geely (Zhejiang), le [V400 Abatross](#) conçu par Autoflight (Shanghai) et présenté en octobre à la World UAV Conference organisée à Shenzhen, ou encore le taxi volant monoplace [Kiwigogo T-One](#) du fabricant de véhicules électriques Xpeng, dévoilé lors du salon automobile de Pékin en septembre dernier. De son côté, l'entreprise cantonaise Ehang, autre fabricant de taxi volant autonome, vient d'être [sélectionné parmi une trentaine d'autres lauréats](#) dans le cadre d'un appel d'offre international lancé le 1^{er} octobre 2020 par Aéroport de Paris, le groupe RATP et Choose Paris Région, pour contribuer à la construction d'un écosystème de mobilité aérienne urbaine en Île-de-France d'ici 2030.

Retour au sommaire ([ici](#))

ACTUALITES REGIONALES

Shanghai : Annonce de la mise en place d'un plan d'action pour le pic d'émissions carbone

Suite à l'annonce de Xi Jinping sur une Chine neutre en carbone à l'horizon 2060, la municipalité de Shanghai a récemment dévoilé son travail sur un plan d'action pour le pic des émissions carbone et l'élévation de la ville en tant que place financière internationale du marché carbone. L'atteinte du pic des émissions carbone et la transition vers une économie neutre en carbone est l'une des priorités pour 2021 et le 14^e plan quinquennal de la ville. Capitalisant sur son statut de province parmi les plus dynamiques et avancées de Chine, Shanghai vise à atteindre la neutralité carbone avant l'objectif national de 2060. La municipalité place le développement d'infrastructures énergétiques renouvelables et d'industries bas carbone comme des nouveaux leviers pour la croissance économique et la productivité locale. Shanghai est l'une des premières provinces à avoir mis en place un marché carbone en 2013 et jouera un rôle important dans la mise en place du marché chinois de quotas d'émissions carbone.

La consommation et les revenus des ménages ruraux ont bien résisté en 2020

La dépense annuelle moyenne des Sichuanais a été de 19 783 en 2020, à +2,3 % en g.a. Les habitants urbains ont consommé pour un montant moyen de 25 133 CNY en 2020, - 0,9 % par rapport à 2019. Les habitants ruraux ont réalisé une consommation de 14 953CNY, +6,4 %. La pandémie a impacté le profil de consommation des ménages sichuanais : en 2020, les habitants ont dépensé en moyenne 7 026 CNY, à +8,7 % par rapport à 2019, en alimentation, tabac et alcool, en raison du confinement et de l'inflation, tandis que les dépenses pour les loisirs ont diminué de 9 %.

Le revenu disponible annuel moyen des habitants du Sichuan s'est élevé à 26 522 CNY en 2020, soit +7,4 % sur un an (+4,1% en termes réels). Celui des habitants urbains du Sichuan s'est établi à 38 253 CNY, à +5,8 % (croissance réelle à +2,8 %), soit une augmentation de 45 % depuis 2015. Le revenu disponible annuel moyen des habitants ruraux a atteint 15 929 CNY, à +8,6 % (croissance nette d'inflation à +4,6 %), soit +55,5 % en 5 ans.

[Source](#)

Retour au sommaire ([ici](#))

HONG KONG et MACAO

Economie : l'indice PMI (IHS Markit Hong Kong) chute à 43,5 en décembre contre 50,1 en novembre marquant une contraction de l'activité économique. Le taux de chômage progresse à 6,6% en décembre (trois mois glissants) en lien avec la 4ème vague épidémique qui a débuté en novembre et la fin du programme de subvention aux salaires (Employment Support Scheme). Il atteint le plus haut niveau depuis décembre 2004. Le secteur de la restauration en particulier enregistre un taux de chômage de 13,8%, les hôtels 8,8% et la distribution 8,3%. Le taux de sous emploi reste stable à 3,4%. L'emploi a décliné en 2020 de -4,8% par rapport à 2019.

L'indice boursier HSI a atteint 29 993,47 le 20 janvier, proche du niveau psychologique de 30 000 atteint la dernière fois le 3 mai 2019, sous l'effet de l'afflux des fonds chinois par le South Connect (connection interboursière entre la Chine et Hong Kong) et de la hausse des titres d'Alibaba après l'intervention publique de Jack après 3 mois d'absence de la scène publique. L'indice Hang Seng Tech qui suit 31 titres a progressé de 5,4% tiré par Ali Health (+17,1%), JD Health (+15,4%), Meituan (+9,1%) et Tencent (+3,7%).

Vie des affaires : Elliot management annonce la fermeture de son bureau à Hong Kong : le fond du millionnaire américain Paul Singer devrait fermer ses bureaux à Hong Kong où il n'employait plus qu'une vingtaine de personnes. **Le groupe américain de prêt-à-porter VF Corporation** (Eastpack, North Face, Timberland, Vans, Kipling, Napapijri etc.) a annoncé le 11 janvier son intention de réorganiser au cours des 12 prochains mois sa présence en Asie et déplacera son siège de Hong Kong à Shanghai pour la gestion de ses marques et à Singapour pour son activité de sourcing.

Assurance : le 15 janvier, le gouvernement a publié deux textes visant à mettre en œuvre des allègements fiscaux destinés aux entreprises du secteur de l'assurance. Certaines d'entre elles verront ainsi leur taux d'imposition sur les bénéfices diminuer de 50 %. Ces deux textes entreront en vigueur le 19 mars 2021. Ils font suite à des recommandations du Conseil de développement des services financiers (FSDC), publié en mars 2020 pour dynamiser le secteur.

Une IPO majeure attendue la semaine prochaine à la bourse de Hong Kong

Kuaishou Technology, la plateforme de vidéos en ligne du groupe Tencent, prépare son introduction initiale en bourse pour la semaine prochaine à Hong Kong et pourrait lever 5 Mds USD ce qui valoriserait la société qui recense 264 millions d'utilisateurs à 50 Mds USD, devant ses concurrents chinois Bilibili (44 Mds USD) et iQiyi (16,6 Mds USD). Bilibili est listée au Nasdaq et préparerait également selon les medias une quotation secondaire à Hong Kong. Les partenaires de l'opération sont Morgan Stanley, Bank of America et China Renaissance.

Secteur de l'immobilier au 4ème trimestre 2020 toujours sous contrainte : sur le marché de l'immobilier de bureaux, la demande est restée très faible lors du quatrième trimestre 2020 du fait de la pandémie toujours. En plus des difficultés économiques, la réorganisation des modes de fonctionnement des entreprises avec une part croissante du télétravail impacte également le marché.

Le taux de vacance sur le segment de l'immobilier de bureaux a ainsi atteint 12,6 %, son plus haut niveau depuis 15 ans et la baisse du loyer moyen s'est poursuivie (-6,3 % par rapport au trimestre précédent et -19,3 % par rapport à l'année dernière). Sur le marché de l'immobilier commercial, la 4^{ème} vague épidémique que connaît Hong Kong depuis novembre 2020 n'a pas permis de réduire la pression sur les taux de vacance, particulièrement en raison des importantes restrictions imposées aux arrivants sur le sol hongkongais. De fait, les arrivées de touristes à Hong Kong s'établissent ces derniers mois à des niveaux presque anecdotiques, ne laissant que les résidents hongkongais comme seuls clients pour les boutiques de la RAS. Le taux de vacance global sur le segment de l'immobilier commercial s'est ainsi établi à 18,5 % au T4. L'impact supplémentaire moyen sur les loyers demeure toutefois relativement faible au T4, ceux-ci affichant une baisse de 2,2% par rapport au précédent trimestre.

En ce qui concerne l'investissement immobilier à Hong Kong, l'activité s'est accélérée lors du quatrième trimestre avec un volume des transactions en hausse à 16,82 Mds HKD, soit plus du double du volume du trimestre précédent. Cette forte hausse s'explique en partie par la vente d'un lot qui à lui seul a représenté près de 60 % du volume trimestriel. Ce bon trimestre ne suffit toutefois pas à compenser une année dégradée avec un volume de transactions qui s'établit à 45,48 Mds HKD pour 2020, en baisse de 13,6% par rapport à 2019.

Retour au sommaire ([ici](#))

TAIWAN

IDE : les investissements étrangers à Taïwan ont diminué de 18,3 % en 2020

Selon [la commission des investissements du ministère de l'Economie](#), les investissements étrangers ont baissé, en 2020, de -17 % en nombre de projets et de -18,3 % en valeur par rapport à l'année 2019. Les 3418 projets approuvés représentent un montant de 9,1 Mds USD. Par ailleurs, 90 projets d'investissement en provenance de Chine continentale ont été approuvés pour un montant de 126,3 M USD. Si le nombre de projets d'investissement baisse de 37 %, leur montant progresse de près de 30 % par rapport à 2019. S'agissant des IDE sortants, 516 projets ont été recensés (hors Chine) pour un montant total de 11,8 Mds USD, y compris celui de TSMC approuvé en décembre (investissement de 3,5 Mds USD en Arizona), soit une baisse de 22,9 % en nombre de projets et une augmentation de 72,3 % en valeur, comparée à l'année précédente. Pour ce qui concerne les investissements taïwanais en Chine, si leur nombre est en baisse (-22,1 %) avec 475 demandes approuvées en 2020, leur valeur bondit de 41,5 % pour atteindre 5,9 Mds USD.

IAA : baisse des exportations agroalimentaires françaises vers Taïwan sur les 11 premiers mois 2020

Au cours des 11 mois de l'année 2020, les produits des industries agroalimentaires (IAA), troisième poste des exportations françaises vers Taïwan, ont diminué de -13,6 % à 238 M EUR. Les vins, 1^{er} produit exporté, baissent de -1,8 % à 82,8 M EUR et les boissons alcoolisées distillées de 49,4 % à 23,7 M EUR. Ces deux catégories représentent près de 45 % des exportations françaises de ce secteur. Parmi les autres produits les plus demandés, les produits laitiers et les fromages (36,8 M EUR), les glaces et sorbets (11,5 M EUR) et les aliments homogénéisés et diététiques (8,5 M EUR) diminuent également de -7%, -24 % et -5,7 % respectivement, alors que progressent les aliments pour animaux de compagnie (9,9 M EUR ; +34 %), les boissons rafraîchissantes et eaux minérales en bouteille (5,9 M EUR ; +7,3 %), et les pains et viennoiseries fraîches (5,4 M EUR ; +75 %).

Commerce bilatéral (biens) : des échanges au même niveau qu'en 2019 hors matériel de transport

Selon les chiffres des douanes françaises, au cours des onze premiers mois 2020, le commerce de biens entre la France et Taïwan atteint 4,1 Md EUR, soit une baisse de 9,2 % par rapport à la même période en 2019. Les exportations françaises diminuent de 5,6 % pour atteindre 1,5 Md EUR, notamment en raison d'une forte baisse des ventes de matériels de transport (-70,2 %), y compris celle des livraisons aéronautiques (-82,2 %). Les produits chimiques, parfums et cosmétiques, 1^{er} poste des exportations françaises vers Taïwan, augmentent de 27,7 % à 319 M EUR ; suivis des produits informatiques, électroniques et optiques (286 M EUR) et des produits agroalimentaires (238 M EUR) qui en revanche diminuent de 8,4 % et 13,6 % respectivement. Hors Matériels de transport : les exportations françaises s'établissent à 1,46 Md EUR, soit un montant équivalent à celui de la même période en 2019. Les importations en provenance de Taïwan baissent de 11,1 % pour atteindre environ 2,6 Md EUR. Au final, notre déficit commercial avec Taiwan diminue de 17,4 % pour s'établir à 1,1 Md EUR contre 1,3 Md EUR en 2019 sur la même période.

Acer : le groupe taïwanais est restée la cinquième marque mondiale de PC en 2020

Selon le centre de recherche « International Data Corporation (IDC) », les livraisons de PC ont progressé, en 2020, de 13,1 % à 302,6 millions d'unités, en raison de la forte demande des équipements destinés

au télétravail et à l'enseignement en ligne en période de pandémie. Le fabricant informatique taïwanais, Acer, reste la cinquième marque mondiale de PC avec 6,9 % de part de marché en 2020 (progression des ventes de 22,9 %) derrière Lenovo (24 % du total ; +12 %), HP (22,4 % ; +7,5 %), Dell (16,6 % ; +8,1 %) et Apple (7,6 %, +29,1 %). D'après les dernières statistiques de l'IDC, le nombre d'ordinateurs livrés par les cinq premiers fabricants mondiaux atteint 234,7 M, en 2020, soit 77,5 % du total et +12,1 % par rapport à 2019.

ASE : le bénéfice net atteint un record historique, en 2020, avec 968 M USD (+63,7 %)

Le groupe ASE, leader mondial des tests et de l'encapsulation des semi-conducteurs, a annoncé, en 2020, un bénéfice net de 27,5 Md TWD (968 M USD), atteignant un record historique avec une hausse de +63,7 % par rapport à 2019. Le bénéfice par action s'élève à 6,47 TWD, contre 3,96 TWD l'année précédente. ASE a réalisé un chiffre d'affaires de 476,9 Md TWD, soit environ 17 Mds USD (+15,4 %), en 2020, dont 60 % dans son cœur de métier (assemblage, tests et matériaux). D'après l'étude récente du groupe financier Yuanta, les résultats d'ASE issus des activités d'ATM et de services de fabrication pour des produits électroniques (EMS) sont plus performants que prévu en raison de la forte demande adressée aux fondeurs de semi-conducteurs. ASE a également finalisé, en 2020, le rachat du groupe français AsteelFlash (17 usines dans le monde) via sa filiale à Shanghai (USI).

TSMC : le groupe taïwanais devient, en janvier 2021, la 10ème capitalisation boursière mondiale

[Avec la sortie de l'iPhone 12](#), compatible avec la 5G, [les derniers résultats de TSMC](#) atteignent de nouveaux sommets (sur le dernier trimestre 2020, un chiffre d'affaires consolidé de 361 Mds TWD, soit 10,5 Mds euros (+14 %) et un revenu net de 142 Mds TWD, soit un peu plus de 4 Mds EUR (+23 %). La valeur de l'action TSMC a augmenté de 70 %, en 2020, l'industrie de la 5G et les produits informatiques haute performance stimulant la croissance sur le long terme. L'appréciation du TWD et les investissements dans la production de puces 5 nm pourraient toutefois impacter les marges de TSMC. [Le programme d'investissement de TSMC](#), en 2021, devrait être supérieur à celui de 2020 (17,2 Mds USD) et se situer entre 25 et 28 Mds USD (augmentation de la production du 5 nm, développement des prochaines générations de 3 et 2 nm, investissement dans l'Arizona,...). Le 18 janvier 2021, [la capitalisation boursière de TSMC a atteint 552,47 Mds USD](#) dépassant celle de Berkshire Hathaway Inc et positionnant le groupe taïwanais au dixième rang mondial.

Véhicule électrique : 400 entreprises ont rejoint la plateforme MIH lancée par Foxconn

[Lors du dernier forum organisé par le magazine Commonwealth](#), le CTO de Foxconn William WEI a présenté [la nouvelle plateforme](#) du groupe (MIH EV open-platform) dédiée au véhicule électrique. On y retrouve les groupes taïwanais Yageo, Mediatek, AcBel, LiteOn, Sysgration mais aussi Qualcomm, Arm, Microsoft, ou encore Soitec et STMicroelectronics. Cette plate-forme a pour objectif de fournir aux développeurs non seulement des outils logiciels et hardware mais aussi de travailler sur les normes et test de certification dans une logique de réduction des coûts de développement. Parallèlement le groupe a réalisé et tissé récemment de nouveaux investissements et partenariats dans ce secteur avec des [acteurs chinois comme Byton et Geely](#).

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

MONGOLIE

Politique intérieure : démission collective du gouvernement d'Ukhnaa Khuresukh

Le 20 janvier 2020, des images ont été diffusées sur les médias sociaux, montrant une femme et son nouveau-né transférés vers un centre de quarantaine pour les patients atteints de COVID-19, la mère n'étant vêtue que d'une blouse d'hôpital dans le froid de l'hiver mongol. Ces images ont suscité une vive indignation qui a finalement conduit à une [manifestation pacifique sur la place Sukhbaatar à Oulan-Bator](#). Les manifestants ont originellement réclamé la démission des employés responsables de l'hôpital, avant que le phénomène ne prenne de l'ampleur et que la contestation grandisse ; les citoyens dénonçant alors plus largement les mesures prises par le gouvernement pour mitiger la propagation de la pandémie sur le territoire national. Le vice-premier ministre Ya. Sodbaatar et le ministre de la santé T. Munkhsaikhan ont dans la foulée [présentés leur démission au premier ministre](#) le mercredi 20 janvier 2021.

Le lendemain, c'est le Premier ministre Ukhnaa Khurelsukh qui a annoncé sa propre démission et celle de son gouvernement, en fonction depuis le 8 juillet 2020. Le Grand Khoural d'Etat (Parlement de Mongolie) s'est réuni en session plénière le jour même et a [voté la démission du Premier ministre](#) et de son cabinet. C'est la première fois qu'un Premier ministre démissionne de sa propre initiative depuis que la Mongolie a adopté sa première constitution démocratique en 1992. Le Parti du peuple mongol au pouvoir devrait se réunir dans le week-end pour désigner les candidats au poste de Premier ministre et les prochains membres du cabinet.

Indice de Développement humain : la Mongolie classée 99e sur 189 pays

La Mongolie est classée 99e sur 189 pays et territoires dans le [dernier rapport du Programme des Nations unies pour le développement](#) (PNUD), avec un indice de développement humain (IDH) de 0,737, soit une augmentation de 27,5 % depuis 1990. Entre 1990 et 2019, l'espérance de vie à la naissance en Mongolie a augmenté de 9,6 ans, le nombre moyen d'années de scolarité a augmenté de 2,6 ans, tandis que le revenu net brut par habitant a été multiplié de 2,3 fois selon le rapport.

Le rapport du PNUD comprend un nouvel indice expérimental, l'indice de développement humain ajusté à la pression planétaire. Le rapport évalue le progrès humain en tenant compte des facteurs environnementaux, en particulier les émissions de dioxyde de carbone et l'empreinte matérielle des pays. Lorsque l'IDH est ajusté aux pressions planétaires du pays par le biais des émissions de dioxyde de carbone par personne et de l'empreinte matérielle par habitant, la valeur de l'IDH de la Mongolie chute de 10,9 % et perd 10 places dans le classement. Les pays, dont la Mongolie, continuent de subventionner les combustibles fossiles pour un montant estimé à plus de 5 000 milliards de dollars par an, soit 6,5 % du PIB mondial, selon les chiffres du Fonds monétaire international cités dans le rapport. Malgré sa faible densité de population, plus de 70 % des terres de la Mongolie sont dégradées en raison de la combinaison de facteurs naturels et humains tels que le surpâturage et l'exploitation minière. Le rapport souligne que les bonnes mesures d'incitation sont essentielles pour encourager un changement positif.

Finances publiques : baisse de 13,4% des recettes fiscales sur l'année 2020

[Le déficit du budget de l'État a atteint 4 500 Mds MNT](#) (1,3 Md EUR) en 2020. Les dépenses totales et les prêts nets ont atteint 14 000 Mds MNT (4,05 Mds EUR), représentant une augmentation de 20 %

par rapport à l'année précédente. Cette croissance est principalement due à l'augmentation des dépenses courantes et d'investissement visant à mitiger l'impact du COVID19 sur l'économie mongole.

Les recettes fiscales, qui représentaient 81 % des recettes de l'État en 2020, ont atteint à 8 500 Mds MNT (2,5 Mds EUR), en baisse de l'ordre de 13,4 % par rapport à 2019. Cette baisse est majoritairement due à une réduction de 20 % des recettes de la sécurité sociale, de la TVA et de l'impôt sur le revenu. En réponse à la pandémie, le gouvernement a financé plusieurs mesures de relance à hauteur de 5 100 Mds MNT (1,5 MD EUR). Au cours du premier semestre 2020, les exportations minières ont été limitées en raison de contraintes frontalières (les exportations annuelles de charbon ont chuté de 21,6 %), exerçant une forte pression à la baisse sur le budget.

Commerce extérieur : baisse du transport de fret en Mongolie, hausse des échanges transfrontaliers sino-mongols

[Selon le dernier rapport de l'Office national des statistiques mongol](#), 60,3 millions de tonnes de fret ont été transportées à travers le pays en 2020, représentant une diminution de 12,6% (8,7 m/t) par rapport à 2019. Cette baisse est principalement due à la baisse drastique du transport routier de marchandises (-25,4%, 10,4 m/t) et du transport par avion (-56%, 3200 m/t). Est toutefois à noter l'augmentation du volume de marchandises transportées par rail (29,8 m/t), représentant une augmentation de 6% (1,7 m/t) par rapport à l'année précédente.

Dans le même temps, le volume de marchandises échangées entre la [Mongolie et la Chine via Erenhot](#), le plus grand port terrestre à la frontière entre les deux pays, a augmenté de l'ordre de 13,5% sur l'année 2020 par rapport à l'année précédente, atteignant 17 millions de tonnes en 2020. 14,7 m/t de marchandises ont été importées (+11,9 %), et 2,44 m/t exportées (+24,3 %) de Mongolie vers la Chine.

La Chine reste ainsi le [premier partenaire commercial de la Mongolie en 2020](#). Le commerce bilatéral entre les deux pays avoisinant 7,4 Mds USD sur l'année, représentant 57,5 % du commerce extérieur total de la Mongolie. La Chine reste de même la première destination des exportations mongoles (72,5 %) et le premier fournisseur d'importations de la Mongolie en 2020 (36,1%).

[Retour au sommaire \(ici\)](#)

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du SER (adresser les demandes à [pekin\[at\]dgtresor.gouv.fr](mailto:pekin[at]dgtresor.gouv.fr)).

Clause de non-responsabilité

Le SER s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : SER de Pékin et Service économique de Hong Kong, Service économique de Taipei, Service économique d'Oulan-Bator

Adresse : N°60 Tianzelu, Liangmaqiao, 3e quartier diplomatique, district Chaoyang, 100600 PEKIN – RPC

Rédigé par : Lennig Chalmel, Zilan Huang, Florent Geelhand de Merxem, Furui Ren, Kimberley Le Pape, Camille Paillard, Lianyi Xu, Pascal Millard, Dominique Grass, Li Wei, Maxime Sabourin, Odile Huang, Hugo Debroye, Charlotte Lau, Chen Cheng

Revu par : David Karmouni, Antoine Moisson, Valérie Liang-Champrenault, Alain Berder, Orhan Chiali, François Lemal

Responsable de publication : Jean-Marc Fenet



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
du Trésor**